

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Doc n° P19- 0042924

59620

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6717

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NOUR

NOUREDDINE

Date de naissance : 10.6.1956

Adresse : Habituelle

Tél. 06.61335923

Total des frais engagés : 573,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr ALLAL Noureddine
ARDIOLOGUE
Bd de la Grande Ceinture H M
Rés Al Moumidine Ibn Toumar 3
App 1 - Casa Tél. 05 22 66 16 18
INP 091005744

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/02/2021

Nom et prénom du malade : NOUR NOUREDDINE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

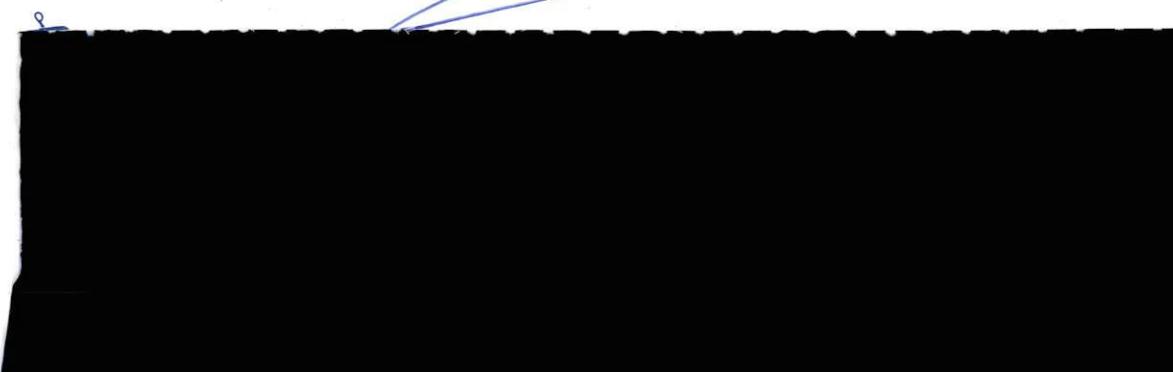
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 15/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/02/2016	UIC	1	30000	YAHYA KARDOLOGUE Signature Ibn Toumar 3 Date : 05/22/6616 N° : 1005744

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 DENEL BASHA DOCTEUR PHARMACEUTIQUE 100, route de l'ESPAGNE BP 1000 20130 SIDI BOUZID Tel: 05 23 32 00 44	9.02.21	27320 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

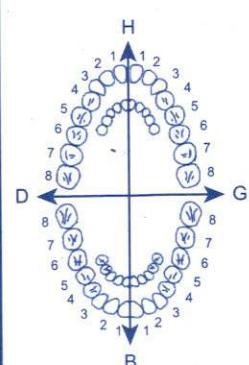
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Noureddine ALAMI

Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier

Diplômé d'Échodoppler cardiaque de Montpellier

Ancien attaché des hôpitaux de France

Ancien cardiologue de l'hôpital militaire de Laâyoune

Bd.de la Grande Ceinture Hay Mohammadi

Résidence Al Mouahidine - Ibn Toumart III

Appt. 1 Casablanca - Tél. : (05) 22.66.16.16



الدكتور نور الدين العلمي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بمونبولي

مجاز من جامعة مونبولي بالتشخيص الآلي لأمراض القلب والشرايين

طبيب ملحق بمصلحة القلب بمستشفيات فرنسا سابقاً

رئيس قسم أمراض القلب بالمستشفى العسكري بالعيون سابقاً

شارع الحزام الكبير - الحي المحمدى

إقامة الموحدين ابن تومرت III شقة 1

(05) 22.66.16.16 الدار البيضاء الهاتف:

CASABLANCA, LE

09.02.2021

30 NOUR Noureddine
 13660 x2
 11 Ambor 5
 1 cpl le matin x 03 mois

UTAV : 09.02.2021	PPV : 136 60	LOT N° : 1290956
-------------------	--------------	------------------

T: 22320

PHARMACIE BEN EL BASRYAH
 Dr. Noureddine ALAMI
 Résidence Al Mouahidine Ibn Toumart
 App. 1 - Casablanca - Tél: 05 22 66 16 16
 INP: 091005744

UTAV : 09.02.2021

UTAV : 09.02.2021	PPV : 136 60	LOT N° : 1290956
-------------------	--------------	------------------

Dr ALAMI
 CARDIOPATHOLOGISTE
 Bd de la GCE
 Rés Al Mouahidine Ibn Toumart
 App 1 - Casablanca - Tél: 05 22 66 16 16
 INP: 091005744

500

NOUR Noureddine

ECG DE REPOS

(3.20)

FEV. 09 2021 13:59

FILTRE:AC,DERIVAT

ECG D'EFFORT:OUI

ID = M
AGE/SEX = 1 M
TAILLE/PDS = cm / kg
P.A. = 135 / 85 mmHg
F.C. = 78/min (0.768s)
PR = 0.180s
QRS = 0.090s
AXE = -7deg
QT/QTc = 0.342s/0.388
RV5 = 1.76mV
SV1 = 0.66mV
TRAITEMENT =

***** DANS LIMITÉ NORMALE ***** MOYENNE

Non Confirmé. Le médecin doit revoir.
CONTROLÉ PAR

10mm/mV 25mm/s

